



Conseil de sécurité

Soixante-dix-huitième année

9268^e séance

Jeudi 23 février 2023, à 10 heures

New York

Provisoire

Président : M. Borg (Malte)

Membres :

Albanie	M ^{me} Xhaçka
Brésil	M. Parga Cintra
Chine	M. Dai Bing
Émirats arabes unis	M ^{me} Nusseibeh
Équateur	M. Pérez Loose
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
Fédération de Russie	M. Nebenzia
France	M ^{me} Jaraud-Darnault
Gabon	M. Biang
Ghana	M. Ampratwum-Sarpong
Japon	M ^{me} Shino
Mozambique	M. Afonso
Suisse	M ^{me} Baeriswyl
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Union européenne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0601 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 10 h 15.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales

Union européenne

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Borrell Fontelles.

M. Borrell Fontelles (*parle en anglais*) : C'est mon troisième exposé au Conseil en tant que Haut Représentant de l'Union européenne, mais c'est la première fois que je peux me joindre aux membres du Conseil en personne. À chacune de mes participations, j'ai mis en garde contre un déficit de multilatéralisme. J'ai décrit comment la montée en puissance de la politique de la force mène à plus de méfiance, à une volonté accrue de marquer des points et à un recours plus fréquent au veto, y compris ici au Conseil de sécurité – un recours plus fréquent au veto et moins d'accords. J'ai aussi montré que le coût à payer se mesure en problèmes non résolus, en conflits qui s'enveniment et en populations laissées à la merci des événements.

Je crains que la situation cette année ne soit pire et ne continue d'empirer. L'ONU et le système multilatéral sont menacés comme ils ne l'ont jamais été auparavant. Au début du mois, le Secrétaire général a tiré la sonnette d'alarme, et il a eu raison de le faire. Il a mis en garde contre le peu de temps qu'il reste au monde pour éviter l'effondrement. Il a appelé tout un chacun à agir de façon décisive, avant qu'il ne soit trop tard.

Nous sommes en effet confrontés à une urgence mondiale. Nous sommes témoins d'une prolifération de conflits, de la crise climatique, d'attaques systématiques contre la démocratie et les droits humains, et d'inégalités mondiales toujours plus profondes. Les problèmes s'accumulent, et notre capacité collective à trouver des solutions diminue. Si les problèmes s'accumulent et que

la capacité à les régler diminue, il est évident que nous sommes confrontés à une crise plus grave, que nous ne pouvons nous permettre.

La proposition du Secrétaire général présentée dans *Notre Programme commun* (A/75/982) pourrait apporter les réformes dont le monde a besoin au Sommet de l'avenir. Mais cela ne se produira que si nous investissons tous et toutes dans la revitalisation du système multilatéral. Ces réformes ne se feront pas toutes seules, si nous attendons les bras croisés que d'autres agissent. Elles ne se feront pas non plus si les pays s'en tiennent à des objectifs étroits et nationalistes.

L'Union européenne s'efforce de jouer son rôle. Nous apportons notre contribution. Nous avons toujours été un fervent partisan de l'ONU, dans laquelle nous investissons sur les plans tant politique que financier. Qu'il me soit permis de dire que l'Union européenne et ses États membres sont, ensemble, le plus grand contributeur au budget de l'ONU. Nous avons toujours appuyé les trois piliers de l'Organisation : la paix et la sécurité, le développement durable et les droits humains. C'est un bel ensemble de mots : la paix et la sécurité, le développement durable et les droits humains.

Nous savons que chaque pilier dépend des deux autres pour son succès. Ce ne sont pas des objectifs isolés. Ils sont liés de façon extraordinaire. La paix et la sécurité sont des conditions préalables au développement durable, mais en l'absence de développement durable, nous n'aurons ni paix ni sécurité, et sans ces deux piliers, les droits humains ne seront pas respectés.

C'est pourquoi nous devons nous attaquer à toutes les menaces, nouvelles et anciennes, qui pèsent sur la sécurité dans une démarche globale. C'est aussi pour cette raison que nous devons lutter contre la détérioration de la situation des droits humains observée dans de nombreux pays. Nous restons attachés à tous les droits humains, individuels et collectifs, et aux droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, particulièrement cette année. Comme les membres du Conseil le savent, cette année marque le soixante-quinzième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. « Universelle » signifie que les droits de l'homme n'appartiennent à aucune culture spécifique. Ils sont universels. Le moment est également bien choisi pour rappeler que les droits de l'homme sont non seulement universels mais aussi indivisibles, et qu'ils s'appliquent à tous et partout.

Dans le même ordre d'idées, je pense que nous devons renouveler notre engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030, précisément

parce que nous constatons que les inégalités mondiales se creusent. Le Sommet sur les objectifs de développement durable prévu cette année sera un moment décisif pour accélérer la mise en œuvre du Programme 2030.

Pour illustrer son engagement à cet égard, l'Union européenne présentera en juillet son examen volontaire relatif aux objectifs de développement durable au forum politique de haut niveau pour le développement durable. Ce sera l'occasion d'exposer à tous les États Membres de l'ONU les efforts que nous déployons pour contribuer à la réalisation de ces objectifs dans l'Union et dans le monde entier, et de souligner les problèmes qui se posent, tels que nous les percevons. Je vais résumer la façon dont nous les voyons.

Premièrement, une année de guerre contre l'Ukraine est venue s'ajouter à ses conséquences mondiales. Comme je l'ai dit hier devant l'Assemblée générale (voir A/ES-11/PV.17), cette guerre était et reste un cas manifeste d'agression, en violation de la Charte des Nations Unies. Il ne s'agit pas d'une question européenne. Ce n'est pas l'Occident contre la Russie. Il s'agit de savoir dans quel monde nous voulons vivre. Ce n'est pas un monde où personne n'est en sécurité et où le recours illégal à la force est en quelque sorte normalisé. C'est pourquoi le droit international doit être appliqué partout pour protéger tout le monde des luttes de pouvoir, du chantage et des attaques militaires. Bref, nous devons faire en sorte que l'agression échoue et que le droit international prévaille.

Il est clair que de nombreuses personnes s'interrogent sur la paix, mais les véritables questions sont les suivantes : de quel type de paix parlons-nous, et comment y parvenir ? Nous avons besoin de la paix, et le peuple ukrainien mérite la paix, mais pas n'importe quelle paix. Nous avons besoin d'une paix juste, globale et durable, conformément à la Charte des Nations Unies.

La première étape évidente vers la paix suppose que l'agresseur cesse ses attaques et retire ses forces d'Ukraine. En attendant, l'Union européenne continuera d'apporter à l'Ukraine tout le soutien dont elle a besoin pour défendre sa population, et elle le fera aussi longtemps qu'il le faudra.

Les deux axes – soutenir l'Ukraine et rechercher la paix – vont de paire. Ce n'est pas l'un ou l'autre ; mais les deux à la fois. Nous comptons sur l'ensemble des Membres de l'ONU pour montrer qu'ils appuient ces principes en Ukraine et ailleurs. Le moment est venu pour les pays d'avoir le courage d'exprimer publiquement leurs opinions.

Dans l'intervalle, l'Union européenne continuera d'aider le reste du monde à faire face aux retombées de

l'agression menée par la Russie. C'est ce que nous faisons depuis un an maintenant, et avec succès. Les prix des denrées alimentaires et de l'énergie sont désormais en baisse, en partie grâce aux « couloirs de solidarité », qui ont permis d'exporter 50 millions de tonnes de céréales depuis l'Ukraine, et à l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire, une initiative vitale négociée par l'ONU.

Je rappelle que l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire doit être renouvelée à la mi-mars. Il faut qu'elle soit prolongée. C'est l'alimentation de millions de personnes de par le monde qui est en jeu. Conjointement avec les États membres de l'Union européenne, nous avons augmenté nos contributions financières pour faire face aux retombées de la guerre. Nous avons prévu de mobiliser 18 milliards d'euros pour lutter contre l'insécurité alimentaire jusqu'en 2024, et la moitié de ces ressources ira à l'Afrique et au Moyen-Orient. Nous savons que ce ne sera pas suffisant, mais peut-être peut-on dire qu'un fort soutien se manifeste en faveur de ceux qui subissent les ondes de choc causées par la propagation de cette guerre qui touche le monde entier. Ce sont la guerre et ses conséquences qui menacent les moyens de subsistance de millions de personnes, pour lesquelles les prix de l'énergie et des denrées alimentaires sont inabordables.

Parlons maintenant du climat. Le climat constitue une mise à l'épreuve du multilatéralisme, mais c'est également une question de sécurité. Regardons au-delà de la guerre en Ukraine. Au-delà de la guerre en Ukraine, la crise climatique nous semble être un exemple type de domaine où il faut une action multilatérale efficace. Je suis désolé de dire que nous n'arrivons pas à la mobiliser. Nous en avons besoin, mais nous n'arrivons pas à la mobiliser.

Nous assistons à des inondations, des sécheresses et des vagues de chaleur sans précédent. Tous les rapports scientifiques concluent qu'il est urgent de mener une action climatique beaucoup plus ambitieuse. Cela signifie qu'il faut accélérer la transition verte, mais, là encore, de manière équitable. La transition verte doit être juste, sinon elle n'aura pas lieu, car ceux qui sont le moins responsables du problème seront les plus durement touchés. C'est pourquoi nous voulons contribuer à cette juste transition. Nous sommes le principal contributeur mondial au financement public de l'action climatique, avec 23 milliards d'euros par an.

Comme je l'ai dit, les changements climatiques sont également une question de sécurité. Le lien entre le climat et la sécurité va occuper une place de plus en plus

dominante parmi les priorités mondiales. Cela signifie également que le Conseil de sécurité devra assumer ses responsabilités à cet égard.

Qu'il me soit permis de continuer de parler de la paix et de la sécurité au-delà de la guerre en Ukraine. Malheureusement, ce n'est pas le seul conflit au monde. Je souhaite parler des spécificités de la coopération entre l'Union européenne et l'ONU en matière de paix et de sécurité. En effet, toutes les opérations de gestion de crise de l'Union européenne œuvrent en partenariat avec l'ONU. Nous en sommes fiers. Nous sommes fiers d'être un partenaire solide de l'ONU dans tous les contextes de gestion de crise. Notre partenariat stratégique en matière de maintien de la paix et de gestion des crises remonte à au moins deux décennies.

Il y a quelques semaines, nous avons célébré le vingtième anniversaire de notre première mission civile, la Mission de police de l'Union européenne en Bosnie-Herzégovine, créée il y a 20 ans. Vingt ans plus tard, l'Union européenne compte 21 missions civiles ou militaires déployées dans le monde, mobilisant plus de 5 000 personnes au service de la paix et de la sécurité. Les missions les plus récentes comprennent non seulement notre mission d'assistance militaire en soutien à l'Ukraine, évidemment, mais aussi une présence en Arménie et, plus récemment, une mission de partenariat militaire au Niger.

Je tiens à souligner que la mission au Niger démontre notre volonté de rester engagés au Sahel. L'Union européenne n'abandonne pas le Sahel. Elle travaille avec ses partenaires dans la mesure où ils le souhaitent. L'approche explicite de la mission axée sur les partenariats, qui s'appuie sur les demandes formulées clairement par les autorités nigériennes, vise à accroître son efficacité dans cette région, l'une des plus exposées au danger dans le monde.

J'en viens maintenant à l'opération militaire de l'Union européenne en Méditerranée (opération IRINI), qui contribue à l'application de l'embargo sur les armes imposé par l'ONU. Bien que ce soit l'ONU qui ait décrété l'embargo, celui-ci doit être appliqué, et pas seulement décrété. Quelqu'un doit veiller à ce qu'il soit effectivement exécuté sur le terrain. Et l'opération IRINI est le moyen le plus strict d'appuyer l'embargo sur les armes, en inspectant des navires en haute mer au large des côtes libyennes soupçonnés de violer l'embargo. L'opération IRINI reste le seul acteur à le faire.

Parlons du terrorisme, de ses répercussions sur les pays africains et du fait qu'aider les pays africains à lutter

contre le terrorisme est une autre priorité essentielle de l'Union européenne. Plusieurs de nos missions fournissent un appui militaire et civil à des pays africains, le dernier exemple en date étant la mission militaire de formation de l'Union européenne au Mozambique. Cinq de nos missions civiles sont notamment dotées d'un mandat de lutte contre le terrorisme. Alors que le maintien de la paix des Nations Unies célèbre son soixante-quinzième anniversaire, nous devons saisir cette occasion pour maximiser les résultats des opérations des Nations Unies. Nous souscrivons à l'appel du Secrétaire général en faveur d'un Nouvel Agenda pour la paix. Nous sommes déterminés à continuer d'appuyer les opérations de soutien à la paix sous conduite africaine, ainsi que les discussions en cours concernant l'utilisation des contributions au budget de l'ONU pour financer les opérations autorisées par le Conseil de sécurité. Les organisations régionales telles que l'Union africaine et la Ligue des États arabes, ainsi que l'Union européenne, jouent un rôle clef dans la prévention et le règlement des crises. Je pense que nous sommes bien placés en tant qu'acteur de la paix du fait de notre large éventail de politiques et d'instruments, associant médiation, prévention, diplomatie, sécurité, commerce, coopération pour le développement et moyens d'action humanitaires. Tous ces éléments réunis peuvent nous permettre d'agir à toutes les étapes d'un conflit si celui-ci ne peut être évité.

Nous apportons actuellement ce type d'appui dans le cadre de 20 conflits à travers le monde. Nous sommes présents sur le théâtre de 20 conflits dans le monde, appuyant les civils et tentant d'améliorer la situation. Et nous renforcerons nos capacités à cette fin. Il ne s'agit donc pas seulement de l'Ukraine. Nous sommes attentifs à tout ce qui compte dans le monde et nous maintenons notre engagement mondial, car nous savons que si la guerre est revenue en Europe, elle ne s'est pas arrêtée ailleurs. Je tiens à souligner que l'Union européenne restera pleinement mobilisée dans le cadre de toutes les crises du monde, financièrement et politiquement.

Je voudrais maintenant consacrer la dernière partie de mon exposé à l'examen de quelques cas particuliers et crises régionales. Je voudrais commencer par les tremblements de terre dévastateurs en Syrie et en Türkiye, qui ont fait plus de 40 000 victimes et détruit des centaines de milliers de maisons. Nous apportons notre aide aux deux pays, en étroite collaboration avec l'ONU. Nous avons immédiatement envoyé des équipes médicales, et nous organiserons une conférence des donateurs le mois prochain pour financer la reconstruction.

Au même moment, nous envoyions déjà des personnes pour combattre les énormes incendies de forêt au Chili. Nous essayons de faire en sorte que l'aide parvienne aux personnes dans le besoin partout dans le nord de la Syrie, qu'elles se trouvent ou non dans des zones contrôlées par le régime, car les êtres humains méritent une aide, que le régime contrôle le territoire ou non. Au lendemain du tremblement de terre, nous avons décidé d'introduire une dérogation supplémentaire pour raison humanitaire, limitée dans le temps, à notre régime de sanctions afin que l'aide humanitaire puisse parvenir aussi rapidement que possible à la population syrienne dans le besoin.

N'oublions pas l'Afghanistan. Il y a deux ans, Kaboul est tombée, mais l'Afghanistan est toujours là. L'évolution de la situation dans cette région est allée de mal en pis à cause de la politique et de l'inaction des Taliban. L'apartheid sexiste systématique que le régime afghan impose dans la vie publique aux Afghanes, femmes et filles, qui représentent la moitié de la population, est totalement inadmissible. Nous ne pouvons donc pas continuer comme si de rien n'était. Mais dans le même temps, nous ne pouvons pas punir deux fois les Afghanes en interrompant l'aide là où elle peut encore être fournie. Pouvons-nous d'abord regarder les Taliban les punir, et ensuite les punir une nouvelle fois en réduisant l'aide ? Non. Si l'assistance peut être fournie dans le respect total des principes et valeurs essentiels, nous continuerons à le faire. Je remercie l'ONU de sa collaboration et de sa coordination de haut niveau sur le terrain, notamment avec l'Union européenne.

En ce qui concerne la situation au Sahel, je veux l'aborder sous l'angle de la sécurité. Qu'il me soit permis de dire quelques mots en français, car je sais combien cette question est importante pour la France.

(l'orateur poursuit en français)

Au Sahel, la situation sécuritaire continue de se détériorer dans un contexte politique chaque fois plus complexe. Mais là aussi, notre volonté d'engagement demeure, parce que nous savons que quand nous agissons, nous le faisons de manière à répondre à la sécurité, mais aussi à la gouvernance et aux besoins humanitaires. Nous nous sommes adaptés à l'évolution de la dynamique, en agissant avec prudence et précaution là où c'est nécessaire, au Mali et au Burkina Faso, et en rééquilibrant notre action bilatérale avec les partenaires qui sont plus disposés et prêts à travailler avec nous. J'ai déjà cité le Niger ; j'y ajoute la Mauritanie.

(l'orateur reprend en anglais)

En ce qui concerne les Balkans occidentaux, en Bosnie-Herzégovine, j'ai salué la décision unanime de proroger d'une année supplémentaire le mandat exécutif de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine (EUFOR ALTHEA). Je suis reconnaissant de cette décision, car elle permet à EUFOR ALTHEA de continuer à aider les autorités à maintenir un environnement sûr et sécurisé pour tous les citoyens, et je sais à quel point le peuple bosnien apprécie cette mission. Le statut de candidat à l'Union européenne montre clairement que l'avenir du pays est au sein de l'Union européenne. La semaine dernière, j'ai rencontré les dirigeants politiques et évoqué la nécessité de mener à bien les réformes nécessaires afin de progresser plus rapidement sur cette voie, qui est la meilleure façon d'assurer la paix, la stabilité, la démocratie, la liberté et le progrès en Bosnie-Herzégovine.

Je travaille sur le dialogue entre Belgrade et Pristina, facilité par l'Union européenne, en tant que coordonnateur, avec l'aide de l'ONU. En ce qui concerne la normalisation des relations, nous sommes à une étape critique, et j'espère que dans les prochaines semaines, je pourrai annoncer des résultats positifs. L'Union européenne a présenté aux parties une proposition qui mettrait le processus de normalisation sur une voie solide et tournée vers l'avenir. Lundi, j'organiserai une réunion de haut niveau avec les dirigeants de Belgrade et de Pristina, le Président serbe et le Premier Ministre kosovar, afin de voir si l'engagement est sérieux et solide et s'il ouvre clairement la voie à la normalisation des relations entre les deux pays.

Il y a beaucoup d'autres pays et crises que je pourrais évoquer, mais je vais m'arrêter là. Je parle depuis trop longtemps. Au nom de l'Union européenne, je remercie le Conseil de m'avoir donné cette occasion d'expliquer au monde qu'au-delà de la guerre en Ukraine, nous restons mobilisés sur de nombreuses crises. Nous et beaucoup d'autres, dans le monde entier, faisons de notre mieux pour améliorer la situation en matière de paix et de sécurité. J'attends avec intérêt les observations des ambassadeurs et ambassadrices qui vont s'exprimer ici aujourd'hui, et je remercie chacun et chacune de leur coopération qui ne se dément pas.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Borrell Fontelles de son exposé.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et européennes et du commerce de Malte.

Tout d'abord, je souhaite la bienvenue au Conseil de sécurité à M. Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et je le remercie de l'exposé qu'il nous a présenté aujourd'hui.

Fervente partisane du multilatéralisme, Malte attache une grande importance au renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales et sous-régionales. Celles-ci font partie intégrante du système multilatéral et peuvent apporter une contribution très utile grâce à leur connaissance inégalée de leur région et de ses particularités. Il va sans dire que Malte, en tant que fière membre de l'Union européenne, est résolument en faveur d'une coopération plus approfondie entre l'ONU et l'Union. Cette coopération est payante depuis un certain nombre d'années, et nous sommes convaincus qu'elle continuera de produire des résultats tangibles en 2023 et dans les années à venir.

Les principes consacrés par la Charte des Nations Unies et les valeurs défendues par l'Union européenne s'inscrivent dans une même logique, et nous estimons que cette complémentarité fait des deux organisations des partenaires naturels. L'expérience européenne, née des cendres de la Seconde Guerre mondiale, montre bien que le multilatéralisme et l'intégration régionale sont facteurs de paix, de stabilité, de prospérité et de croissance. La relation stratégique de l'Union européenne avec l'ONU doit continuer de favoriser le respect de la Charte et du droit international, y compris les droits humains, l'état de droit et le règlement pacifique des différends. Une collaboration robuste et dynamique entre l'Union et l'Organisation nous permettra de contribuer plus efficacement à la paix et à la sécurité et de remédier aux problèmes mondiaux qui appellent une approche mondiale.

À cet égard, Malte se félicite de la contribution précieuse du Secrétaire général à travers la présentation d'une vision globale décrivant les mesures à prendre afin de renouveler notre approche multilatérale. De concert avec l'Union européenne, Malte a pris l'engagement résolu d'appuyer activement et concrètement les processus parallèles que nous avons lancés en lien avec le rapport *Notre Programme commun* (A/75/982). Nous pensons vraiment qu'une coopération multilatérale et constructive dans le cadre de telles initiatives est de nature à faire advenir les changements requis pour que l'ONU poursuive son action opérante sur les questions mondiales les plus pressantes.

Nous traversons une période éprouvante. L'Union européenne et ses États membres n'ont de cesse d'insister

sur la nécessité d'œuvrer ensemble à la concrétisation d'un objectif commun, à savoir la défense de la Charte et d'un ordre fondé sur des règles. Nous avons déjà maintes fois été confrontés à la réalité de notre interdépendance, et pourtant nous ne sommes toujours pas capables de nous allier face aux problèmes mondiaux, notamment les changements climatiques. Nous n'avons pas encore assimilé qu'un échec unilatéral aujourd'hui aurait des répercussions collectives sur la majorité d'entre nous pendant de nombreuses années. Il nous incombe par conséquent de veiller à ce que les organisations régionales et internationales s'entendent dans la mesure du possible pour assurer cette convergence et cette collaboration si nécessaires. La collaboration et la coopération régionales sont indispensables au bon fonctionnement de notre monde interconnecté et globalisé. En collaborant activement, nous pouvons faire en sorte que le bien commun soit défendu, recherché et préservé.

La façon dont l'ONU et l'Union européenne abordent globalement et de concert la gestion des crises, la médiation et les opérations de paix, y compris le concours apporté dans diverses régions, a aidé plusieurs pays sur le dur chemin qui mène du conflit à la paix. Nous nous félicitons aussi de la coopération trilatérale fructueuse que l'ONU et l'Union européenne entretiennent avec l'Union africaine en vue de remédier aux problèmes de sécurité. Par exemple, la contribution de l'Union européenne à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie donne à celle-ci les moyens de s'acquitter efficacement de son mandat. Nous réaffirmons notre adhésion aux efforts conjoints thématiques qui peuvent nous aider à mieux faire face aux difficultés de l'heure par la mise en œuvre des principes humanitaires, les programmes pour les femmes et la paix et la sécurité et concernant les enfants dans les conflits armés, et l'accès à une éducation de qualité et aux cadres relatifs aux changements climatiques.

L'attachement de Malte à la paix, au dialogue et au multilatéralisme est plus solide que jamais. Nous estimons qu'un renforcement de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne ne peut qu'améliorer notre aptitude à prévenir et régler les conflits et à promouvoir les buts et objectifs plus larges qui sont inscrits dans la Charte.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

Je donne la parole à la Ministre de l'Europe et des affaires étrangères de l'Albanie.

M^{me} Xhaçka (Albanie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je remercie le Haut Représentant Borrell Fontelles de son analyse approfondie sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. Le fait qu'il participe personnellement et régulièrement aux séances consacrées à la question témoigne de l'importance attachée à cette coopération, qui est indispensable à la paix et à la sécurité internationales et au développement socioéconomique mondial. Face aux problèmes qui ont cours en Europe et dans le reste du monde, il nous faut consolider encore cette coopération au service d'un programme commun axé sur le renforcement du multilatéralisme. Les deux organisations ont un rôle particulièrement crucial à jouer dans un large éventail de tâches, qui consistent notamment à maintenir la paix et la sécurité, à répondre aux besoins mondiaux sur le plan humanitaire et en matière de développement, à promouvoir et garantir le plein respect des droits humains, à atténuer les changements climatiques, ainsi qu'à appliquer le droit international et à faire en sorte que les auteurs de violations graves de ce droit en répondent.

L'agression militaire non provoquée et injustifiée de la Russie contre l'Ukraine a ramené la guerre en Europe dans des proportions qui n'y avaient pas été vues depuis 1945. En aidant l'Ukraine à se défendre, l'Union européenne et ses États membres font la démonstration concrète de ce qu'est réellement la solidarité. Ils aident une nation souveraine à résister à la brutalité d'une invasion qui a pour seul but de rayer un pays de la carte et d'assujettir son peuple afin de satisfaire un désir d'empire. L'Albanie s'est associée à toute la gamme des mesures stratégiques adoptées par l'Union européenne et ses États membres face à l'agression, d'une part pour réduire la capacité de la Russie de financer la guerre et, d'autre part, pour soutenir l'économie et le fonctionnement de l'Ukraine. Nous appuyons toute forme de coopération entre l'ONU et l'Union européenne en ce qui concerne l'application du principe de responsabilité aux crimes commis dans le cadre de la guerre. On ne saurait bâtir de paix globale, durable et juste sur un socle d'impunité, et les auteurs de ces crimes doivent rendre des comptes.

L'évolution des menaces et des défis lancés à l'architecture de sécurité européenne demande une Europe plus forte et plus regroupée. Le processus d'élargissement de l'Union au mérite dans les Balkans occidentaux doit être accéléré, et le rapprochement progressif, rendu plus souple et plus créatif. Plus cette région sera prospère et proche de l'Europe, plus le continent sera sûr.

Sur une échelle plus large, il convient de perfectionner la politique européenne de voisinage. L'Union européenne et l'ONU devraient accroître leur coopération dans le règlement des conflits régionaux, au-delà de l'appui au dialogue et à la médiation. Nous saluons la coopération entre l'Union et l'ONU en Afrique. Les initiatives de partenariat stratégique de l'Union européenne avec l'ONU en Afrique, telles que le Dispositif mondial UE-ONU pour la lutte contre les menaces terroristes et le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, ont créé d'importantes synergies entre les deux organisations.

Pour terminer, je précise que mon pays n'est pas encore membre de l'Union européenne. Il n'est qu'un candidat engagé dans des négociations en vue de rejoindre l'Union à l'avenir. Nous y aspirons parce que c'est un espace auquel nous appartenons à tous égards – parce que nous nous alignons volontairement sur ses politiques, que nous adhérons à ses valeurs et les partageons, et que nous voulons participer à la sécurité et à la prospérité qu'elle a établies et développées.

Aujourd'hui, l'Union européenne est sans conteste le projet le plus brillant que l'histoire de l'humanité ait jamais connu. Quiconque connaît un tant soit peu l'histoire est au fait du dramatique héritage européen, constitué de conflits, de guerres, de changements territoriaux de toutes sortes, de souffrances immenses et ininterrompues. L'Union européenne, qui a émergé de tout cela, a prouvé de façon convaincante et irréfutable qu'elle représentait l'investissement le plus efficace dans la prévention – oui, la prévention, qui est le point faible de la coopération internationale. Si nous devons chercher une incarnation concrète ou la véritable signification du mot « prévention », la réponse serait l'Europe unie. Une vision à long terme, une détermination sans faille et un leadership fort ont permis à d'anciens belligérants de se réunir, à d'anciens ennemis de s'entendre et de façonner leur avenir dans la coopération et l'intérêt de chacun, dans la liberté et selon des règles, non pas au détriment de certains, mais au profit de tous.

Voilà ce que l'Union européenne peut offrir à l'Organisation des Nations Unies et au monde entier : un moyen de façonner l'avenir en se fondant sur les droits d'individus qui s'unissent dans un effort collectif au travers de l'état de droit pour tirer profit des dividendes de la démocratie. C'est pourquoi toute allégation, quelle qu'elle soit, selon laquelle l'Europe a fomenté ou souhaite une guerre dans son voisinage, mettant ainsi en péril sa propre existence et celle du continent tout entier, est ridicule, grotesque et absurde. L'Europe et ses

partenaires aspirent à la paix, œuvrent pour la paix et promeuvent la paix. Rien ne changera la dure réalité. La Russie a déclenché la guerre. La Russie peut y mettre fin, et elle le fera.

M. Ampratwum-Sarpong (Ghana) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, de son exposé et des points importants dont il nous a fait part concernant les préoccupations de l'Union européenne en matière de sécurité, ainsi que les approches stratégiques et politiques que l'Union adopte pour faire face aux menaces existantes et émergentes.

La coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne a toujours été un élément important propre à conforter nos aspirations communes à la paix et à la sécurité mondiales. Ce partenariat, qui s'inscrit dans le cadre du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, consacre le rôle des organismes régionaux dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. À l'heure où le continent européen est confronté aux pires crises géopolitiques et de sécurité de l'histoire récente, il est essentiel de consolider les canaux de coopération afin d'aider à surmonter les défis actuels.

Depuis la dernière fois que le Conseil de sécurité a examiné cette question, il y a huit mois (voir S/PV.9065), la situation en matière de sécurité en Europe et dans le monde s'est rapidement détériorée, et il est évident que de nombreuses situations de conflit risquent de s'aggraver. L'agression menée depuis un an par la Fédération de Russie contre l'Ukraine a provoqué de nouvelles crises et en a aggravé de nombreuses autres. Outre le fardeau humanitaire qui pèse sur les pays voisins dans lesquels des millions d'Ukrainiennes et d'Ukrainiens ont trouvé refuge pour échapper à la guerre, les crises énergétiques et le coût élevé de la vie menacent la stabilité sociale et politique dans de nombreuses régions d'Europe. Les mesures mises en œuvre pour protéger l'économie européenne des prix élevés du gaz et des perturbations des approvisionnements énergétiques dans la région pourraient permettre d'alléger le fardeau de la guerre. Nous sommes favorables à ce que l'Union européenne continue d'apporter son soutien pour faire face aux aspects humanitaires de la guerre.

Depuis le début de la guerre, l'Union européenne affiche une position ferme et de principe à l'égard des actes d'agression perpétrés par la Fédération de Russie contre l'Ukraine, et elle appuie les efforts déployés par celle-ci pour défendre sa souveraineté et son intégrité territoriale.

Cependant, la guerre soulève de sérieuses questions en Europe concernant les mécanismes de sécurité collective et la manière dont ils peuvent être renforcés au profit de tous.

Nous préconisons le renforcement de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne en vue d'une réduction immédiate des tensions et de la cessation des hostilités. Nous encourageons l'Union européenne, en tant que force régionale et actrice clef de la sécurité collective de l'Europe, à promouvoir, par le dialogue, un règlement pacifique et global du conflit en Ukraine. Nous insistons sur le fait que, par nécessité, la paix en Ukraine doit être fondée sur le droit international et la Charte des Nations Unies.

Alors que la guerre en Ukraine occupe le devant de la scène internationale, il est essentiel de ne pas perdre de vue d'autres situations qui couvent. À cet égard, nous voudrions souligner les points suivants. Premièrement, il est impératif de prévenir une nouvelle guerre entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan afin d'éviter les effusions de sang et les destructions qui ont marqué la guerre du Haut-Karabakh en 2020 et les affrontements frontaliers intermittents entre les deux pays. Nous estimons que la mise en place d'une mission civile de l'Union européenne en Arménie constitue une contribution importante à la stabilité et au renforcement de la confiance entre les deux parties, et nous nous félicitons de l'engagement de l'Union européenne à soutenir la désescalade et l'accélération des mesures essentielles, notamment la démarcation de la frontière et les efforts de normalisation.

En ce qui concerne le problème de Chypre, nous demeurons préoccupés par l'impasse politique actuelle. Nous exhortons l'Union européenne à continuer de promouvoir un règlement global du différend sur la base des résolutions du Conseil de sécurité. Nos efforts conjugués doivent, à l'heure actuelle, être axés sur l'instauration d'un climat de confiance afin d'ouvrir des canaux de coopération entre les deux communautés chypriotes et d'ouvrir la voie au dialogue politique, qui est indispensable.

En Bosnie-Herzégovine, les efforts conjoints de l'ONU et de l'Union européenne, concrétisés par le renouvellement par le Conseil de sécurité du mandat de l'opération militaire de l'Union dans le pays, ont largement contribué au maintien d'un environnement sûr et sécurisé. Bien que le processus d'intégration à l'Union européenne progresse lentement, celui-ci reste important en tant que démarche stratégique pour assurer une paix durable dans le pays et dans la région eurasiennne.

L'appui de l'Union européenne au renforcement de l'Architecture africaine de paix et de sécurité constitue une contribution essentielle au maintien de la paix et de la sécurité à long terme sur le continent ainsi qu'au niveau mondial.

Nous nous félicitons des missions de renforcement des capacités et d'assistance technique en cours qui contribuent à adapter les interventions à l'évolution des conditions de sécurité en Afrique. À cet égard, nous plaidons en faveur d'un soutien accru aux initiatives de paix et de sécurité menées à l'échelle régionale par l'apport d'un financement adéquat, prévisible et durable, y compris au moyen de contributions statutaires de l'ONU. En Somalie, par exemple, l'appui continu de l'Union européenne à la Mission de transition de l'Union africaine en Somalie (ATMIS) et à la mise en œuvre effective du Plan de transition de la Somalie demeure essentiel, même si nous appelons l'attention sur le déficit de financement dont pâtit l'ATMIS.

Nous saluons la contribution apportée par l'Union européenne pour répondre aux nouveaux besoins humanitaires dans d'autres zones de conflit, notamment en Afghanistan, au Myanmar, en Syrie et au Yémen. Nous nous félicitons également des efforts déployés par l'Union européenne pour venir en aide aux communautés touchées par les récents tremblements de terre qui ont frappé certaines régions de la Syrie et de la Türkiye ce mois-ci.

Pour terminer, je voudrais profiter de la présente séance pour réaffirmer le rôle important joué par les organisations régionales et sous-régionales dans la sécurité collective au-delà de leur espace régional. Bien que la guerre en Ukraine se déroule sur le continent européen, l'impasse qu'elle a créée au Conseil de sécurité entrave les efforts que nous déployons en Afrique pour venir à bout des terroristes et des extrémistes violents et faire de l'Afrique que nous voulons une réalité. De même, les peuples du monde entier sont bien conscients que les ramifications de la guerre en Europe continuent d'empoisonner les relations entre les États, sapant ainsi notre capacité, en tant qu'Organisation des Nations Unies, de faire face aux multiples crises auxquelles nous sommes confrontés en matière de développement durable et de répondre aux aspirations de nos peuples partout dans le monde.

L'Union européenne a fait montre d'un profond engagement et joué un rôle moteur dans le renforcement de la coopération à tous les niveaux pour atteindre les objectifs mondiaux, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité internationales. Nous invitons l'Union

européenne à tout mettre en œuvre pour faire davantage, et nous exhortons l'ONU à envisager de resserrer encore la coopération avec l'Union européenne, tandis que nous nous employons à rétablir l'unité d'action et l'efficacité de l'Organisation des Nations Unies.

M^{me} Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Ministre Borg, de présider cette importante séance. Je remercie également le Haut Représentant Borrell Fontelles de sa présence parmi nous aujourd'hui.

Il y a près de 25 ans, des centaines de soldats émiriens ont été déployés au Kosovo pour y appuyer les efforts de stabilisation. Cette initiative est venue compléter le rôle joué par l'Organisation des Nations Unies, l'Union européenne et d'autres partenaires internationaux pour assurer le relèvement postconflit dans les Balkans. Ce déploiement est l'illustration d'un point que je souhaite souligner aujourd'hui : les Émirats arabes unis et l'Union européenne ne sont peut-être pas des voisins directs, mais nous avons de nombreux voisins en commun et nos défis mutuels doivent être relevés de concert. Cette idée ne saurait être plus d'actualité aujourd'hui.

La relation entre l'Union européenne et l'ONU est fondée sur un attachement commun au multilatéralisme, à l'état de droit et au soutien des plus vulnérables. Aujourd'hui, je voudrais aborder certains des enjeux mondiaux où la coopération existe et où elle pourrait être renforcée. Parmi ceux-ci figurent le renforcement des ambitions en matière de climat, la lutte contre l'extrémisme, l'autonomisation des femmes et des filles, la lutte contre les risques de prolifération nucléaire et la promotion de solutions pacifiques et inclusives aux crises qui sévissent dans le monde.

Dans un monde caractérisé par une fragmentation de plus en plus importante, l'accent mis par l'Union européenne sur la connectivité, la mise en place de partenariats commerciaux mondiaux solides, la transformation numérique et l'établissement de normes pour promouvoir les avancées scientifiques et technologiques trouve un fort écho auprès des Émirats arabes unis. Nous reconnaissons toutefois que l'Union européenne représente bien plus que cela ; elle est aussi une actrice géopolitique de premier plan dont nous saluons la détermination à jouer un rôle constructif sur de nombreuses questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil. Alors que la guerre en Ukraine se poursuit, nous devons redoubler d'efforts pour y mettre un terme de façon juste. Nous devons par ailleurs veiller à ce que les autres crises ne soient pas oubliées, et nous saluons l'engagement de

l'Union européenne à cet égard. Cela doit se traduire par une action concertée – non seulement en paroles, mais aussi en actes – en collaboration avec des partenaires d'autres régions également. Dans notre région, la paix et la stabilité doivent aussi être instaurées en Libye, au Yémen, en Syrie, en Palestine et en Israël, sans oublier les neuf conflits en cours sur le continent africain.

Dans cette optique, j'aimerais aborder trois domaines spécifiques de préoccupation commune.

Premièrement, l'élimination des risques qui pèsent sur la sécurité demeure essentielle à la stabilité et à la prospérité. Cet automne, à Manama, la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a reconnu que l'Union européenne avait trop tardé à appréhender les conséquences de certains risques qui pèsent sur la sécurité au-delà du Moyen-Orient. Comme elle l'a déclaré, « le monde a besoin d'une architecture de sécurité plus forte contre la propagation du chaos ». Nous sommes entièrement d'accord. Il est illusoire de croire que le chaos, s'il s'installe quelque part, n'aura pas de répercussions ailleurs. Au bout du compte, il en aura. Les risques émergents qui menacent notre stabilité collective, tels que l'insécurité alimentaire, l'incitation à l'extrémisme par la technologie et l'agitation du spectre de l'arme nucléaire, appellent tous une coopération internationale.

Pour cela, il faut également s'attaquer aux conflits prolongés qui continuent d'avoir des conséquences négatives sur la vie de millions de civils. En cette période de déplacements sans précédent, de la Syrie au Sahel, il y a lieu de changer de paradigme dans la manière dont nous appuyons les efforts de règlement des conflits et gérons les flux de personnes qui fuient l'instabilité. La promotion d'une paix durable et de perspectives économiques dans les pays d'origine doit figurer parmi les éléments clefs de la solution à ce problème, parallèlement à une compassion soutenue à l'égard des personnes les plus démunies.

Deuxièmement, l'aide aux personnes dans le besoin ou exposées à des risques est une priorité commune et doit être reconnue comme telle. Ensemble, l'ONU, l'Union européenne et les Émirats arabes unis sont résolus à aider les personnes touchées par la guerre et les catastrophes naturelles. Cela suppose de veiller à ce que les civils, de l'Afghanistan au Yémen en passant par la Syrie, reçoivent une aide vitale et indispensable fondée sur les besoins et non sur la politique. L'Union européenne est l'un des principaux donateurs de l'Organisation, apportant ainsi un appui financier et politique essentiel aux efforts humanitaires de première ligne. Les Émirats arabes unis accueillent le plus grand pôle humanitaire du monde, la

Cité humanitaire internationale, depuis laquelle l'aide bilatérale et internationale prépositionnée, y compris celle de l'Union européenne, est envoyée là où elle est nécessaire. Tout récemment, près de 90 avions chargés d'aide d'urgence ont été affrétés depuis les Émirats arabes unis à la suite des tremblements de terre dévastateurs qui ont frappé la Türkiye et la Syrie.

Les Émirats arabes unis sont également fiers de collaborer avec l'ONU et l'Union européenne afin d'apporter du soutien aux femmes et aux filles. Sans l'autonomisation des femmes, la sécurité et la stabilité ne sauraient être viables. Alors que nous sommes témoins du recul des droits des femmes et des filles dans pratiquement toutes les régions du monde, il est essentiel de promouvoir la participation pleine, égale et véritable des femmes à tous les aspects de la vie publique.

Troisièmement, il faut d'urgence accroître les ambitions en matière de climat. Les mesures d'atténuation des changements climatiques et d'adaptation à leurs effets doivent aller de pair, et l'Union européenne est un partenaire essentiel dans la poursuite de cet objectif. Ces efforts sont primordiaux pour garantir le développement durable, notamment au profit des pays en développement les plus vulnérables aux changements climatiques, ainsi que pour maintenir la paix et la sécurité internationales. En tant qu'hôte de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, les Émirats arabes unis sont déterminés à maintenir l'objectif mondial de limiter à 1,5 °C le réchauffement climatique. Les changements climatiques constituent une crise existentielle, et nous ne pouvons pas nous contenter de reléguer l'objectif de 1,5 °C aux oubliettes de l'histoire. Dans le même temps, nous reconnaissons aussi combien il est important d'assurer le financement des efforts d'adaptation aux changements climatiques dans les pays du Sud, en raison notamment de la fréquence et des effets dévastateurs croissants des phénomènes météorologiques extrêmes.

Le projet européen a été amorcé par des pays qui sortaient d'une terrible guerre. Ils se sont unis avec l'ambition résolue de créer un marché commun du charbon et de l'acier. Soixante-dix ans plus tard, ils forment une Union qui apporte une contribution efficace dans de nombreux domaines essentiels à la paix et à la sécurité internationales. Du point de vue du Golfe aujourd'hui, et à vrai dire du monde arabe, ce cheminement allant du renforcement de la confiance à l'intégration politique et à un programme commun reste un exemple inspirant. Nous espérons que nous pourrions toutes et tous retrouver cette inspiration aujourd'hui dans la quête d'une nouvelle paix.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de nous avoir réunis aujourd'hui pour cet important débat, et je me joins aux autres orateurs et oratrices pour remercier le Haut Représentant de son exposé. Nous nous réjouissons de le voir parmi nous.

Ainsi que nous l'avons entendu aujourd'hui, cette année a effectivement été difficile pour le système multilatéral. L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie a marqué le retour de la guerre en Europe. Ses répercussions ont compliqué le règlement des problèmes mondiaux les plus urgents, exacerbé l'insécurité alimentaire et prolongé les ravages causés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Dans ce contexte difficile, nous saluons le rôle positif que jouent l'Union européenne et d'autres organisations régionales pour défendre le multilatéralisme et appuyer les efforts du Conseil de sécurité en faveur de la paix et de la sécurité internationales. Je souhaite mettre l'accent sur trois domaines en particulier.

Premièrement, nous saluons les efforts déployés par l'Union européenne pour relever les défis mondiaux. Le Royaume-Uni est fier du travail qu'il a accompli aux côtés de l'Union européenne pour établir des partenariats en faveur de la transition énergétique, lesquels ont permis aux économies émergentes tributaires du charbon d'opérer une transition énergétique équitable en s'inspirant du modèle inauguré à la vingt-sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Ainsi que vient de le souligner la représentante des Émirats arabes unis, nous attendons avec intérêt de poursuivre ce travail dans le cadre de la vingt-huitième session de la Conférence des Parties. Nous nous félicitons également de l'appui considérable apporté par l'Union européenne au fonds « Éducation sans délai » de l'Organisation. En tant que cofondateur du fonds, le Royaume-Uni apprécie ce soutien en faveur d'une éducation de haute qualité dans les situations d'urgence.

Deuxièmement, nous saluons la contribution de l'Union européenne aux travaux de l'Organisation. Il s'agit notamment de la coopération avec les opérations de paix et de consolidation de la paix des Nations Unies, notamment au Mali et en Somalie, et des efforts pour promouvoir la stabilité régionale. Nous espérons que la Mission de partenariat militaire de l'Union européenne au Niger jouera un rôle essentiel en soutien à la stabilité au Sahel, comme l'a décrit le Haut Représentant.

En Europe, nous appuyons résolument le rôle joué par l'Union européenne dans le maintien de la paix et de la sécurité dans les Balkans occidentaux, notamment par l'intermédiaire du dialogue entre la Serbie et le Kosovo facilité par l'Union et du rôle important que joue actuellement l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine.

Enfin, le Royaume-Uni se félicite de l'appui apporté par l'Union européenne à l'Ukraine. L'Union européenne a fourni une aide humanitaire vitale et a contribué à lutter contre l'insécurité alimentaire mondiale en soutenant l'Initiative sur l'exportation de céréales par la mer Noire. Alors que nous planifions la reconstruction de l'Ukraine, nous attendons avec intérêt de pouvoir travailler avec l'Union européenne aux préparatifs de la conférence de 2023 sur la reconstruction de l'Ukraine, qui sera organisée par le Royaume-Uni et l'Ukraine à Londres, au mois de juin.

En ces temps de crise, le rôle de l'Union européenne dans la résolution des problèmes mondiaux ainsi que son concours à l'action de l'ONU témoignent de la nécessité d'un multilatéralisme responsable. Les organisations régionales doivent jouer un rôle actif pour résoudre les problèmes auxquels nous sommes confrontés et faire respecter les principes consacrés par la Charte des Nations Unies.

M^{me} Baeriswyl (Suisse) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l'organisation de ce débat opportun sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne. Je remercie également le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Président de la Commission européenne, Josep Borrell Fontelles, de son exposé.

Le Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies souligne l'importance du travail des organisations régionales pour le maintien de la paix et de la sécurité. Grâce à leur expertise, ces dernières jouent un rôle clef dans la prévention des conflits et la consolidation de la paix. C'est pourquoi nous saluons la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales telles que l'Union africaine, l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, la Ligue des États arabes, l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe et, naturellement, l'Union européenne, notre voisine immédiate. « Unie dans la diversité », cette devise de l'Union européenne fait écho aux valeurs fondamentales des Nations Unies. La Charte des Nations Unies nous invite à, je cite, « pratiquer la tolérance [...]

et unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales ». Cette même devise reflète l'identité de la Suisse, un pays qui compte quatre langues nationales. Nous partageons également avec l'Union européenne la vision d'un ordre international fondé sur le droit international et d'un multilatéralisme efficace.

L'échange d'aujourd'hui intervient à un moment où le multilatéralisme est mis sous pression. Il est ainsi d'autant plus pertinent de rappeler les valeurs qui nous unissent. L'appel du Haut Représentant à l'Assemblée générale pour une paix juste et durable en Ukraine traduit l'attachement de l'Union européenne et de ses membres à la Charte des Nations Unies et au respect des principes qu'elle consacre. La Suisse partage ce même attachement et rappelle que le respect de ces principes est dans l'intérêt de l'Europe et du monde tout entier. L'engagement pour la paix, le développement durable et les droits de l'homme orientent l'ONU, l'Union européenne et la politique étrangère de la Suisse. Cette base commune se traduit par une collaboration étroite dans plusieurs contextes et agendas thématiques. À titre d'illustration, j'aimerais souligner trois points.

Premièrement, nous saluons les efforts conjoints de l'Union européenne et de l'ONU pour la promotion de la paix et la prévention de conflits armés dans le monde. Nous nous réjouissons de l'importance accordée dans ces efforts au respect du droit international, comme par exemple, dans le projet tripartite de l'Union africaine, de l'Union européenne et des Nations Unies sur le Cadre de conformité aux droits de l'homme et au droit international humanitaire pour les opérations de maintien de la paix. Dans les Balkans occidentaux, l'Union européenne joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des mandats du Conseil de sécurité. Ceci notamment dans le cadre de l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine, EUFOR Althea, à laquelle la Suisse contribue. De façon transversale, l'Union européenne est un partenaire important pour la promotion des priorités concernant les femmes et la paix et sécurité, dans les différents contextes à l'ordre du jour du Conseil.

Deuxièmement, tout comme l'Union européenne, nous accordons une attention particulière à la protection des civils ainsi qu'au respect du droit international humanitaire. Nous nous mobilisons notamment pour la protection des enfants dans les conflits armés, ainsi que des non-combattants, comme les blessés et les malades, que cela soit en Ukraine, en Syrie ou ailleurs. Si nous soutenons la justice pour toutes les victimes et nous nous engageons dans la lutte contre l'impunité, c'est parce que nous savons qu'il ne peut y avoir de paix durable sans reddition de comptes.

Troisièmement, la conviction que les risques de sécurité doivent être traités dans un sens plus large nous unit également. L'insécurité alimentaire et les conflits sont un cercle vicieux qui affecte de nombreuses régions du monde, que ce soit au Yémen, en Afghanistan ou dans la Corne de l'Afrique. Ceci inclut la lutte contre les changements climatiques qui exacerbent l'insécurité alimentaire et peuvent ainsi avoir des implications pour la paix et la sécurité internationales.

La Suisse partage des fortes convictions avec l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies : les différends peuvent et doivent être résolus de manière pacifique, le dialogue et le respect sont les meilleurs moyens pour y parvenir, et la diversité est un moteur de paix et de prospérité. Nous continuerons à coopérer étroitement avec l'Union européenne et avec l'ONU, au sein et au-delà du Conseil de sécurité, comme dans la mise en œuvre de *Notre Programme commun* (A/75/982). Ensemble, nous pouvons forger des partenariats mondiaux afin de mettre en œuvre notre devise commune, « unis dans la diversité ».

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je salue la présence en personne de S. E. le Haut Représentant Borrell Fontelles au Conseil de sécurité, et je le remercie de son exposé détaillé et éclairant. Nous vous remercions également, Monsieur le Président, d'avoir organisé une séance aussi importante et opportune à une époque où nous avons besoin de coopération et de solidarité.

Les organisations régionales jouent un rôle indispensable et complémentaire pour donner au Conseil de sécurité les moyens de s'acquitter de la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité qui lui incombe. La coopération avec les organisations régionales est inscrite dans la Charte des Nations Unies et, à mesure qu'elles élargissent et approfondissent leurs mandats, elles deviennent des partenaires de plus en plus importants. C'est pourquoi le Japon apprécie l'étroite coopération entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations Unies dans le cadre du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies.

Nous nous félicitons que l'Union européenne a constamment fait preuve de leadership et d'engagement, mobilisant l'attention et le soutien indispensables de la communauté internationale sur des questions d'actualité à l'échelle mondiale. À titre d'exemple, l'initiative Global Gateway de l'Union européenne est importante pour la création de liens durables et fiables afin de relever les défis mondiaux les plus urgents. Nous avons salué l'annonce d'un ensemble investissements majeurs

faite l'année dernière aux sommets Union européenne-Union africaine et Union européenne-Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Le Japon est plus que désireux de travailler avec l'Union européenne pour promouvoir la connectivité internationale, ainsi que la coopération verte et numérique. Nous avons également approfondi notre collaboration en matière de sécurité. L'Union européenne et le Japon ont mené plus de 25 exercices conjoints de lutte contre la piraterie dans le golfe d'Aden. Comme l'a indiqué le Haut Représentant, le Japon et l'Union européenne sont des partenaires stratégiques mondiaux qui soutiennent les trois piliers de l'action de l'ONU – paix et sécurité, développement durable et droits humains – car nous partageons les valeurs fondamentales de la démocratie et de la liberté. Nous avons vivement apprécié la participation active de l'Union européenne et de ses États membres au débat public du Conseil de sécurité consacré à l'état de droit (voir S/PV.9241) organisé par la présidence japonaise du Conseil le mois dernier.

Alors que nous traversons une période tumultueuse, l'Union européenne joue un rôle indispensable pour la communauté internationale en apportant un appui solide et résolu à l'Ukraine et aux autres partenaires régionaux. Nous avons travaillé ensemble sans relâche, et nous continuerons à le faire dans l'intérêt de la paix et de la sécurité internationales, sur diverses questions, ainsi que sur l'Ukraine, réaffirmant ainsi le rôle indispensable de l'Union européenne en tant que partenaire indéfectible de l'ONU.

M. Dai Bing (Chine) (*parle en chinois*) : Je souhaite la bienvenue au Ministre des affaires étrangères et européennes et du commerce de Malte, et le remercie de présider la séance d'aujourd'hui. Je me félicite également de la présence parmi nous de M. Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, et je lui sais gré de son exposé.

Le renforcement de la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales est à la fois une disposition claire de la Charte des Nations Unies et une expression importante du multilatéralisme. La Chine est favorable à la coopération entre l'ONU et l'Union européenne, conformément aux buts et principes consacrés par la Charte. Nous nous félicitons de la plus grande autonomie stratégique de l'Union européenne, de son rôle plus marqué dans les affaires internationales et de sa contribution accrue au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

La Chine attend de l'Union européenne qu'elle donne la priorité à la mise en œuvre d'un véritable multilatéralisme. Dans le monde d'aujourd'hui, où les mutations et les conflits sont étroitement liés, l'Union européenne, en tant que fervente partisane du multilatéralisme, doit montrer la voie en appliquant un véritable multilatéralisme, en respectant les buts et les principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et en préservant le système multilatéral au cœur duquel se trouve l'ONU. Nous espérons que l'Union européenne adhérera aux principes d'égalité souveraine et de non-ingérence dans les affaires intérieures des États, respectera le système social et la voie de développement choisis indépendamment par chaque pays et coopérera activement avec tous les acteurs dans le cadre de l'ONU.

La Chine attend de l'Union européenne qu'elle œuvre à l'instauration d'un climat de sécurité international stable. Aucun pays ne peut faire face seul aux défis de plus en plus complexes qui se posent en matière de sécurité internationale, et aucun pays ne peut faire abstraction des préoccupations interdépendantes de tous en termes de sécurité. Nous formons l'espoir que, dans la conduite de ses relations extérieures, l'Union européenne accordera la même attention et le même respect aux préoccupations légitimes de tous les pays en matière de sécurité. Elle doit poursuivre ses efforts pour régler les différends et les conflits par des moyens pacifiques tout en promouvant de manière coordonnée la gouvernance de la sécurité mondiale.

La Chine compte sur l'Union européenne pour s'employer à faciliter la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier dans les pays en développement qui sont en proie à des difficultés et à des problèmes liés, entre autres, aux crises énergétique, alimentaire, climatique et de la dette. Nous attendons de l'Union européenne qu'elle tire parti de ses propres avantages et ressources pour apporter un appui financier et technique ciblé aux pays en développement afin de répondre à leurs besoins. Nous nous félicitons de la plus grande synergie entre l'Union européenne et l'ONU, qui vient compléter les travaux menés par l'Organisation pour aider et accompagner les pays en développement dans la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable.

La crise ukrainienne représente un énorme défi pour la sécurité en Europe. Si nous voulons régler cette crise de manière appropriée, nous devons réfléchir aux moyens de bâtir un dispositif de sécurité qui soit équilibré, efficace et durable en Europe, sur la base du

principe de l'indivisibilité de la sécurité. Nous appelons une nouvelle fois la Russie et l'Ukraine à cesser les hostilités et à reprendre les négociations de paix dès que possible. Dans l'intervalle, l'Union européenne, l'OTAN et l'ONU doivent collaborer et dialoguer avec la Russie afin de garantir une sécurité commune sur le continent européen.

La Chine se tiendra toujours du côté de la paix et du dialogue. Nous publierons bientôt un document de position sur un règlement politique de la crise ukrainienne, et nous restons disposés à continuer de jouer un rôle actif et constructif dans le règlement de la crise ukrainienne et l'instauration de la paix dans les meilleurs délais.

Un an après le début de la crise ukrainienne, toutes les parties continuent de suivre de près la situation humanitaire en Ukraine. Nous saluons les efforts déployés par différents pays, y compris les États membres de l'Union européenne, pour améliorer la situation humanitaire en Ukraine, notamment en portant secours aux groupes défavorisés, tels que les réfugiés et les personnes déplacées. Nous espérons que l'Union européenne conservera cet esprit humanitaire et continuera, dans toute la mesure du possible, d'apporter son aide à toutes les populations touchées, afin d'atténuer les effets néfastes du conflit et de l'hiver rigoureux sur la vie des populations et de prévenir une crise humanitaire de plus grande ampleur.

La situation au Kosovo n'a cessé de s'aggraver au cours des derniers mois et risque de mettre en péril la stabilité des Balkans. Nous avons l'espoir que l'Union européenne, en facilitant le dialogue entre la Serbie et les autorités du Kosovo, respectera le cadre établi par la résolution 1244 (1999) et évitera d'imposer des solutions qui lui sont propres. L'Union européenne doit exhorter les autorités kosovares à honorer les accords précédemment conclus, à accélérer la création de la communauté des municipalités à majorité serbe et à éviter toute action unilatérale susceptible d'envenimer la situation.

Quelle que soit l'évolution de la situation internationale, la communauté internationale doit toujours avoir pour priorité d'aider l'Afrique à parvenir à la paix et au développement. Lorsqu'il a pris la parole devant le Conseil en juin 2022 (voir S/PV.9065), M. Borrell Fontelles a formé le vœu que l'Union européenne mette en pratique le principe des solutions africaines aux problèmes africains, ce que la Chine apprécie. Nous espérons que l'Union européenne continuera d'appuyer la mise en place du système de sécurité collective de l'Union africaine et apportera un soutien financier plus

prévisible et plus durable à l'Union africaine et aux pays africains pour les aider à mener leurs opérations indépendantes de maintien de la paix et de lutte contre le terrorisme au Sahel et en Somalie. L'Union européenne doit par ailleurs aider les pays africains à se relever après la pandémie et renforcer leurs capacités d'affronter différents risques et défis.

La Chine a toujours attaché une grande importance à l'établissement de relations avec l'Union européenne. Elle appuie le processus d'intégration européenne et se félicite de l'autonomie, de l'unité, de la stabilité et de la prospérité prolongées de l'Europe. La Chine est prête à collaborer avec l'Union européenne pour renforcer durablement le dialogue, les échanges, la tolérance et l'apprentissage mutuel, approfondir la coopération avec l'ONU et d'autres instances multilatérales, défendre et pratiquer un véritable multilatéralisme et apporter conjointement de nouvelles contributions à la paix, à la stabilité et à la prospérité mondiales.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : La dernière fois que nous avons discuté au Conseil de sécurité de la coopération entre l'ONU et l'Union européenne, à savoir en juin 2022 (voir S/PV.9065), nous avons dit que les relations entre l'Union européenne et la Russie, qui étaient déjà au plus bas, s'étaient totalement effondrées grâce aux efforts de Bruxelles. Il s'est avéré par la suite qu'il y avait tout un abîme sous ce plus bas, dans lequel continuent de tomber non seulement nos relations, qui sont pour l'essentiel inexistantes, mais aussi l'Europe unie en tant que telle.

Je pense que lorsque les historiens décriront les années 2022 et 2023 dans les livres d'histoire, les termes qui reviendront le plus dans le chapitre consacré à l'Union européenne seront « affaiblissement », « impuissance », « myopie » et « russophobie ». Le mérite en revient non seulement aux dirigeants européens, mais aussi aux bureaucrates européens, comme notre intervenant d'aujourd'hui, M. Borrell Fontelles.

Grâce à M. Borrell Fontelles, nous avons beaucoup appris l'année dernière sur l'Europe et la véritable nature de la diplomatie européenne. Nous avons appris, par exemple, que l'Europe était un jardin fleuri enclavé dans une jungle. Nous avons également appris que, pour les diplomates européens, œuvrer pour la paix se réduisait à acheminer des flux d'armes toujours plus importants vers une zone de conflit, bien que la législation européenne interdise expressément cette pratique. Il faut ajouter à cela qu'une partie de ces livraisons est financée par la facilité européenne pour la paix, de sorte

que personne ne puisse douter des intentions pacifiques de l'Union européenne. Nous avons aussi appris que la liberté d'expression dans l'Union européenne consistait à faire taire les opinions divergentes.

Naturellement, nous soupçonnons que derrière les apparences européennes se cachait une russophobie latente, mais pour être franc, nous ne pouvions pas imaginer l'ampleur qu'elle prendrait une fois exprimée. Elle ne se limite pas à un désir obsessionnel de vaincre la Russie, par le truchement des Ukrainiens, sur le champ de bataille. Elle va bien plus loin. Afin de contenter les russophobes les plus primaires parmi les Polonais et les Baltes, les capitales et institutions européennes organisent des manifestations où sont débattus les meilleurs moyens de démembrer et de détruire notre pays, avec en toile de fond des mesures visant à « annuler » la Russie, sa culture et ses réalisations artistiques et sportives. Tout ce qui précède brosse un tableau sans ambiguïté de nos voisins européens, lequel nous incite à leur fermer la porte, et peut-être même à nous barricader, jusqu'à ce que cet obscurantisme et cette cabale russophobe cessent.

La Russie a été désignée comme la principale et, de fait, l'unique menace pour la sécurité européenne. Il est même devenu tabou de discuter de la possibilité de construire un système commun de sécurité avec la Russie : on ne peut parler de sécurité collective que contre la Russie. À toute question, Bruxelles répond systématiquement que c'est la faute de la Russie. Ces affirmations butent toutefois sur un fait simple : c'est la Russie qui, à la veille de la crise ukrainienne, n'a cessé de proposer à l'Occident de signer des accords sur des assurances de sécurité mutuelle et de promouvoir des propositions en faveur d'une sécurité globale et indivisible dans l'espace euro-atlantique. Mais toutes ces propositions ont été rejetées avec arrogance.

Pourquoi Bruxelles en aurait-elle besoin alors que, depuis 2009, l'Union européenne a promu des idées complètement différentes dans le cadre de son partenariat oriental, insistant sur la nécessité de rompre les liens avec la Russie et forçant nos voisins à choisir leur camp : soit la Russie, soit l'Union européenne. Cette logique a pris clairement corps dans l'accord d'association entre l'Union européenne et l'Ukraine, qui a déclenché le coup d'État de Maïdan en 2014 et la crise ukrainienne aiguë, dont la phase finale se déroule actuellement sous nos yeux.

Aujourd'hui, nous sommes bien conscients que toutes ces fables sur les relations de bon voisinage, le partenariat et l'espace partagé n'étaient qu'un écran de

fumée pour orchestrer une confrontation avec la Russie, par l'entremise de nos voisins communs. La Géorgie, puis l'Ukraine se sont avérées les plus dociles et ont été choisies comme pions dans une confrontation géopolitique avec mon pays. Tbilissi a eu suffisamment de bon sens pour tout arrêter avant qu'il ne soit trop tard et tenter de réduire les dégâts au minimum. Mais le gouvernement post-Maïdan à Kiev, imprégné d'un nationalisme ukrainien revitalisé sur fond de nazisme, a perdu la raison du fait de son nouveau rôle de larbin.

En conséquence, le monde se retrouve au bord d'un conflit suicidaire, dans lequel l'Union européenne et d'autres pays occidentaux nous précipitent à toute vitesse en augmentant les livraisons d'armes au régime de Kiev et en s'impliquant de plus en plus. D'ailleurs, au passage, nous avons l'habitude de parler de l'Union européenne comme d'une Europe unie, nos plus proches et seuls voisins. Mais ce n'est bien sûr plus le cas. D'un point de vue militaire et politique, l'Union européenne perd chaque jour son identité juridique et se transforme en un appendice d'une alliance militaire dont nous connaissons bien les véritables objectifs, les intentions et le chef.

La déclaration conjointe sur la coopération entre l'Union européenne et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), signée le 10 janvier, consacre en substance la subordination totale de l'Union européenne aux objectifs poursuivis par l'OTAN. La disposition relative à l'importance secondaire, ou « complémentarité » (pour reprendre la terminologie employée par les stratégies de l'OTAN) de la politique de défense de l'Union européenne vis-à-vis de l'OTAN réduit pour ainsi dire à néant toutes les aspirations de l'Union européenne à l'autonomie dans ce domaine. Le « niveau supérieur » de partenariat signifie la pleine adhésion de l'Union européenne aux approches conflictuelles de l'OTAN et son rôle secondaire dans les ambitions géopolitiques de supériorité mondiale de cette dernière.

Cette déclaration conjointe est une tentative de plus d'asseoir la philosophie de la suprématie occidentale. Elle affirme très clairement que l'OTAN et l'Union européenne entendent continuer à mobiliser toute la gamme des moyens politiques, économiques ou militaires à leur disposition « dans l'intérêt de la population de [leurs] pays, soit un milliard de personnes. » L'Union européenne et l'OTAN considèrent fondamentalement le reste du monde comme un environnement hostile, qui doit être remodelé par ces mêmes moyens. En résumé, il s'agit d'une jungle envahie de mauvaises herbes,

selon la perception que M. Borrell Fontelles a de nous. Certains pourraient rétorquer que l'Union européenne a été conçue à l'origine comme un bloc économique, et non politique. La dimension économique a toujours été le point fort et le côté attrayant de l'Europe. C'était peut-être encore vrai il y a un an, mais les choses ont radicalement changé depuis. Un an après la rupture des liens avec mon pays, la croissance du produit intérieur brut de l'« Europe unie » tourne autour de zéro, tandis que l'inflation bat des records et s'élève à deux chiffres.

Se réjouissant de s'être débarrassée de sa dépendance au gaz russe, l'Union européenne est rapidement tombée sous l'emprise d'une drogue dure, le gaz naturel liquéfié américain, qui est très cher. En 2022, l'Europe a dû déboursier 710 milliards d'euros pour faire fonctionner son économie rien qu'en termes d'énergie. Autrement dit, les économies de marché libérales européennes ne peuvent survivre aujourd'hui que grâce aux subventions et aux aides publiques. Or, la prospérité et la puissance économique de l'Europe reposaient essentiellement sur l'énergie russe bon marché. Maintenant que ce n'est plus le cas, l'Europe est un colosse économique aux pieds d'argile, et les industries à forte intensité énergétique ont commencé à déménager de l'autre côté de l'océan, pour le plus grand plaisir du grand frère américain.

Comme le disent les mauvaises langues, c'est exactement ce que Washington voulait dès le début du conflit : ruiner son concurrent européen. Sans tomber dans les théories du complot, une chose est certaine : l'Europe n'a jamais été aussi impuissante sur le plan économique et aussi soumise aux États-Unis de toute son histoire. À tel point que Bruxelles a docilement toléré le sabotage par ses alliés les plus proches d'un important gazoduc, qui a été payé, entre autres, par des investisseurs européens. Bruxelles tente à présent de balayer sous le tapis tous les faits gênants pour ne pas déplaire à Washington. Comment pouvons-nous parler d'un rôle indépendant de l'Union européenne et de l'Europe dans de telles circonstances ? En tout cas, une chose est sûre. Au vu de toutes ces bévues politiques et économiques flagrantes, la probabilité que l'Europe devienne un des pôles du monde multipolaire émergent est proche de zéro.

Certains diront : « Attendez, mais l'Europe est avant tout une union fondée sur des valeurs communes. Les fameuses liberté, égalité et fraternité. La démocratie et les droits humains. C'est ce qui a toujours fait sa force. » Hélas, l'Union européenne a échoué là aussi. Après avoir intégré les États baltes avec leur russophobie et leur politique d'apartheid à l'égard de la population

russophone, au lieu de les guérir de cette maladie, l'Union européenne a été elle-même contaminée.

Bruxelles a depuis longtemps perdu le sens de la liberté des médias, qu'elle a réduite à une censure sévère et à l'interdiction des opinions divergentes. À quoi est venue s'ajouter ces dernières années une tendance se répandant comme une traînée de poudre à fermer les yeux sur les manifestations du néonazisme, comme en attestent l'indifférence totale à l'égard du nazisme en Ukraine et les votes contre la résolution annuelle de l'Assemblée générale condamnant la glorification du nazisme. Que reste-t-il donc des valeurs européennes ? Qu'est-ce qui a été accompli ? Peut-être le fait d'avoir transformé les femmes en hommes, et ces derniers en personnes non binaires, en quelque chose de genre neutre, ou plutôt dépourvu de genre. Et d'avoir fait de la famille traditionnelle quelque chose d'obscène. Nous voyons ces pseudo-avancées et ne comptons pas les concurrencer. Mais qu'on ne vienne pas nous imposer ces prétendues valeurs.

Le dernier et seul document publié ces dernières années par le Conseil de sécurité sur la coopération avec l'Union européenne était une déclaration du Président datant du 14 février 2014 (S/PRST/2014/4). À l'époque, les membres du Conseil de sécurité, y compris nous-mêmes, étions dans un tout autre état d'esprit en ce qui concerne les relations avec l'Union européenne, et nous avons donc salué la contribution de l'Union européenne à la stabilisation de l'ouest des Balkans, au Mali, en République centrafricaine, en Afghanistan et en Syrie. Aujourd'hui, neuf ans plus tard, ce document nous fait l'effet d'une mauvaise blague. Après tout, l'implication de l'Occident n'a apporté qu'instabilité, problèmes économiques et souffrances à ces régions et à bien d'autres encore. Il n'y a maintenant plus aucune raison de distinguer l'Union européenne des autres structures qui ont été complètement assujetties par les États-Unis.

Coïncidence étrange et presque mystique, la date de cette déclaration du Président a dans une large mesure marqué la rupture entre l'ancienne et la nouvelle Europe. Une semaine seulement après son adoption, les représentants européens ont directement participé au coup d'État armé anticonstitutionnel de Kiev, pariant ainsi, à l'instigation des États-Unis, sur une confrontation avec la Russie. Cette décision fatidique a été le point de départ de l'affaiblissement de l'Union européenne et de sa relégation au rang d'outil docile aux mains de Washington.

Compte tenu de l'hostilité déclarée de l'Union européenne sous sa forme actuelle à l'égard de la Russie et du caractère de plus en plus dérisoire de son

indépendance, nous ne pouvons qu'être sceptiques à l'égard de tous les projets, y compris au sein de l'ONU, impliquant l'Union européenne. J'invite tous les pays en développement à envisager de procéder eux aussi à une telle remise en question.

Il faut bien comprendre qu'aujourd'hui, c'est Washington qui est derrière Bruxelles. Chaque dollar investi, chaque organisation non gouvernementale et chaque fondation politique créée par eux se fait au prix de l'indépendance et de la souveraineté des pays concernés, voire d'une ingérence directe dans leurs affaires intérieures. Il suffit de se rappeler l'indépendance de l'Ukraine que l'Occident a piétinée, le sort peu enviable de cet État réduit à un pion aveugle et impuissant au profit de quelqu'un d'autre. Il faut se souvenir du Moyen-Orient toujours à feu et à sang et de l'ex- Yougoslavie toujours déchirée. Que ces pays gardent cela à l'esprit pour ne pas commettre les mêmes erreurs.

M. Afonso (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique félicite Malte d'avoir organisé cette importante séance d'information. Nous remercions de son exposé le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité.

C'est au Conseil de sécurité qu'incombe la responsabilité principale du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Les Articles 52 à 54, ou simplement le Chapitre VIII, de la Charte des Nations Unies doivent nous servir de guides en ce qui concerne la coopération régionale en matière de paix et de sécurité.

Le dialogue entre l'ONU et l'Union européenne doit être envisagé sous ce prisme. Il s'agit d'un cadre important, qui ajoute de la valeur aux efforts collectifs que nous faisons pour promouvoir la paix et la sécurité au niveau international.

En tant que membre de l'Union africaine et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), le Mozambique se félicite de sa coopération avec l'Union européenne, notamment en ce qui concerne le soutien aux programmes de prévention et de règlement des conflits sous conduite africaine.

À cet égard, nous rappelons que depuis 2004, l'Union européenne contribue aux efforts de prévention des conflits de l'Union africaine par l'entremise de sa facilité de soutien à la paix pour l'Afrique, qui est un fonds géré en partenariat avec la Commission de l'Union africaine. Ces contributions ont permis de financer des opérations de soutien à la paix sous conduite africaine, de renforcer les capacités des institutions de l'Union

africaine et des initiatives de prévention des conflits menées par celle-ci.

En fait, la paix, la sécurité et la gouvernance constituent depuis longtemps un pilier thématique du partenariat entre l'Union européenne et l'Afrique. C'est un partenariat important, qui s'est renforcé après la signature de la Convention de Lomé IV en 1989. Nous estimons que cette collaboration entre l'Union européenne et l'Union africaine est l'un des éléments les plus efficaces de la relation plus large entre l'Union européenne et l'Afrique.

Depuis 2021, la facilité européenne pour la paix permet à l'Union européenne d'envoyer directement aux communautés économiques régionales, telles que la SADC, de l'aide destinée aux opérations régionales de soutien à la paix et à la sécurité. Cela a permis d'accroître la flexibilité, d'accélérer le temps de réaction et d'obtenir de meilleurs résultats pour le continent, évitant ainsi des coûts de transaction plus élevés et des retards inutiles.

La paix et la stabilité en Afrique sont une question de la plus haute importance et une préoccupation mondiale. Elles légitiment le partenariat entre l'Union européenne et l'Union africaine, qui doit être fondé sur un intérêt commun à s'attaquer aux causes profondes des conflits, notamment par la promotion du développement durable.

Nous pensons qu'une telle approche doit être ancrée dans le principe de l'Union africaine, qui consiste à apporter des solutions africaines aux problèmes africains. Nous estimons que ce principe ne signifie pas qu'il faut exclure la communauté internationale des problèmes africains. Bien au contraire, il appelle une coopération plus approfondie. Nous pensons que c'est dans cet esprit qu'il a été évoqué au sixième sommet Union européenne-Union africaine, qui s'est tenu les 17 et 18 février 2022.

Dans ce contexte, nous nous félicitons du soutien apporté par l'Union européenne à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, de l'Architecture africaine de paix et de sécurité, de l'Architecture africaine de gouvernance et du programme Faire taire les armes, qui a été prorogé jusqu'en 2030. La coopération entre l'Union européenne et l'Union africaine aux fins du règlement des problèmes de sécurité couvre notamment les menaces que posent le terrorisme et l'extrémisme violent, la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et la criminalité organisée. C'est un programme qui bénéficie de notre plein appui. Dans la région de l'Afrique australe, le Mozambique donne acte du soutien de l'Union européenne dans le cadre de la mise en œuvre

du plan stratégique indicatif pour l'Organe de la SADC et de sa contribution inestimable au renforcement de l'architecture de paix et de sécurité de la SADC.

La région de la SADC est en parfaite convergence avec l'Union européenne, notamment en ce qui concerne des programmes tels que le programme de soutien à la paix et à la sécurité de la région de la SADC, destiné à renforcer les capacités de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la SADC. Nous souhaitons que cet appui soit davantage renforcé.

S'agissant de la lutte contre le terrorisme, nous nous félicitons aussi du soutien que l'Union européenne apporte aux initiatives de la SADC pour rendre opérationnel le Centre régional de lutte contre le terrorisme, inauguré en Tanzanie en février 2022. Le Centre doit jouer un rôle central dans la prévention du radicalisme, de l'extrémisme violent et du financement du terrorisme dans la région.

Nous félicitons vivement l'Union européenne pour ses efforts en faveur d'une mission de formation à la lutte contre le terrorisme, afin de régler les problèmes de sécurité que connaît actuellement Cabo Delgado, une province de mon pays, le Mozambique. Là encore, nous aimerions que le programme continue d'être renforcé et consolidé. Nous estimons que de tels partenariats renforcent nos capacités sur des questions relatives à la gestion des crises, à la prévention des conflits, à la lutte contre le terrorisme, à la consolidation de la paix, à l'insécurité maritime et aux opérations de paix, entre autres problèmes de sécurité. C'est la raison pour laquelle nous nous félicitons de notre coopération avec l'Union européenne.

M. Biang (Gabon) : Je félicite Malte pour l'initiative de cet important débat, qui met en relief le rôle moteur que jouent les organisations régionales et sous-régionales dans l'élaboration et la mise en œuvre des programmes des Nations Unies, selon les principes énoncés au Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies. Je remercie le Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité pour son exposé édifiant sur l'engagement international de l'Union européenne.

L'ONU et l'Union européenne entretiennent une dynamique positive d'action qui ne cesse de prendre de l'ampleur au gré des défis multiformes à relever en matière de paix et de sécurité internationales. Il s'agit d'un partenariat de référence qui s'aligne sur la contribution substantielle de l'Union européenne aux fonds et programmes des Nations Unies sur la prévention des conflits, la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme

violent, le maintien et la consolidation de la paix, la promotion et la protection des droits de l'homme et l'aide humanitaire, mais aussi ses actions propres dans des domaines aussi variés que la paix et la sécurité, la lutte contre les changements climatiques, la protection de la biodiversité ou la lutte contre la pollution.

L'engagement de l'Union européenne est particulièrement important dans le cadre du renforcement du multilatéralisme à travers une réaffirmation et une consolidation du rôle central de l'ONU. En matière de prévention des conflits et de consolidation de la paix, l'engagement de l'Union européenne a pour principal levier la Facilité européenne pour la paix, qui a vocation à contribuer à la paix internationale au moyen du financement d'opérations de prévention des conflits et de consolidation de la paix, notamment dans la Corne de l'Afrique, dans la région du Sahel, en Afrique centrale et australe, mais aussi dans les Balkans occidentaux et en Ukraine. La multiplicité des crises qui sont notamment exacerbées par des défis connexes tels que les changements climatiques, les pandémies, le terrorisme, le pillage des ressources naturelles et l'utilisation des technologies de l'information requiert une interopérabilité entre l'ONU et l'Union européenne par le biais d'outils adaptés.

Ce partenariat est adossé sur un cadre consolidé par un accord de coopération en matière d'opérations de paix et de gestion des crises depuis septembre 2020. Ce cadre favorise la nécessaire convergence d'action et l'alignement des priorités de l'Union européenne sur celles de l'ONU. Le caractère de plus en plus régional des crises a sans doute inspiré les conclusions du rapport Brahimi (S/2000/809) sur les opérations de paix des Nations Unies en prônant un renforcement de la coopération entre l'ONU et les organisations régionales. La question du partage des prérogatives à l'échelle mondiale dans la gestion des crises se pose avec une pertinence particulière et met en exergue la nécessité d'un principe de subsidiarité et d'application d'avantages comparatifs en vue d'une plus grande efficacité.

Sur le continent africain, la coopération entre l'ONU et l'Union européenne a pour principal champ d'expression la réponse aux menaces constantes que font peser les groupes extrémistes tels que Boko Haram, les Forces démocratiques alliées ou les Chabab, dont la plupart revendiquent une affiliation avec Daech. Le risque sécuritaire qui en résulte érode sérieusement les fondements des valeurs partagées de liberté, de dignité et de démocratie sur le continent africain en prenant en tenaille les populations consubstantiellement en proie aux fragilités socioéconomiques.

Un autre terrain d'action privilégié pour la coopération entre l'ONU et les organisations régionales, notamment avec l'Union européenne et l'Union africaine, est celui de la lutte contre la piraterie maritime dans le golfe de Guinée. Il s'agit là d'une menace sécuritaire et économique patente pour les pays de la région, comme le Gabon, qui sont exposés aux attaques contre des navires, aux activités marines illicites, aux actes d'enlèvement et autres sabotages. Le dernier rapport du Secrétaire général sur cette question (S/2022/818) souligne les efforts conjoints entrepris dans le cadre de la coopération entre l'ONU, l'Union africaine et l'Union européenne, qui implique notamment une présence marquée sur le terrain, avec à la clef des résultats appréciables et encourageants.

L'ampleur de ces menaces et défis a conduit l'Union africaine à adopter sa propre stratégie de paix et de développement, contenue dans l'Agenda 2063, avec pour leviers l'Architecture africaine de paix et de sécurité, l'Architecture africaine de gouvernance ou encore le programme Faire taire les armes. Ces initiatives ambitieuses intègrent une forte mobilisation de financements et de logistique et une synergie d'action qui laisse une place privilégiée à une coopération trilatérale entre l'Union africaine, l'Union européenne et l'ONU, eu égard à la convergence de leurs intérêts respectifs.

Ainsi, nous soutenons la nécessité de lancer non seulement l'appel au renforcement de la coopération bilatérale entre l'ONU et l'Union européenne, mais également à la coopération entre l'Union européenne et l'Union africaine et, plus largement, à l'interaction trilatérale entre l'ONU, l'Union européenne et l'Union africaine, ceci en vue d'accroître leur coordination sur les préoccupations transversales en matière de paix et de sécurité. Par ailleurs, nous appelons au renforcement du dialogue entre le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et le Comité politique et de sécurité de l'Union européenne.

Le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne doit être renforcé pour être encore plus productif. Il doit s'appuyer sur une coordination et une communication optimales. En effet, le terrorisme, la criminalité transnationale, les crises humanitaires et les catastrophes naturelles sont autant de défis complexes et interdépendants qui requièrent l'implication de plusieurs acteurs et, par conséquent, un échange régulier et rapide d'informations. Établir des mécanismes de gestion ou de règlement des crises cohérents dont les tâches et responsabilités entre les divers acteurs sont clairement définies

est nécessaire. Cette démarche permettrait l'élaboration de politiques convenues entre l'ONU et les organisations régionales et sous-régionales, en vue de faire face de manière efficace aux situations de crise.

Je me permets d'insister sur la nécessité de renforcer la participation des jeunes et des femmes dans les mécanismes de prévention des conflits et de consolidation de la paix. Leur apport est déterminant dans la durabilité et l'efficacité des processus de paix.

Je voudrais conclure en réitérant la nécessité de renforcer le partenariat entre l'ONU et l'Union européenne, y compris les partenariats interrégionaux. Ces partenariats constituent des leviers d'action complémentaires pour l'ONU dans sa mission principale de maintenir la paix et la sécurité dans le monde. Ce modèle de partenariat exemplaire présente surtout l'avantage de flexibilité à se déployer sur des champs d'opération aussi divers que variés, dans une synergie à même d'optimiser les réponses de la communauté internationale aux différentes crises qui se dressent en rempart aux aspirations des peuples du monde à la sécurité et à la dignité.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous remercions Malte d'avoir organisé cette séance opportune sur la coopération entre l'ONU et l'Union européenne. Nous remercions également le Haut Représentant Borrell Fontelles de l'exposé instructif qu'il a présenté aujourd'hui.

Au nom des États-Unis, je tiens à remercier sincèrement l'Union européenne de ses contributions inestimables à la paix et à la sécurité internationales dans le monde entier par le biais de sa coopération avec l'ONU. Les États-Unis et l'Union européenne ont également établi un partenariat solide fondé sur des valeurs partagées et une vision commune. Nous sommes fermement attachés aux principes énoncés dans la Charte des Nations Unies : les principes d'intégrité territoriale et d'indépendance politique des États Membres et le droit de légitime défense, individuelle ou collective. Ces principes sont mis à l'épreuve par l'invasion à grande échelle et non provoquée de l'Ukraine par la Russie, qui représente la plus grande menace pour la sécurité européenne depuis des décennies. Mais comme le Président Biden l'a clairement indiqué durant sa visite à Kyïv cette semaine, la Russie a largement sous-estimé la force de l'Ukraine. Le Président Poutine pensait pouvoir diviser la communauté internationale, mais il avait tort, et la communauté internationale continuera à soutenir l'Ukraine aussi longtemps qu'il le faudra.

Le rêve d'une Europe entière, libre et en paix ne doit pas être une simple aspiration. Ce ne doit pas être de vaines paroles. Il doit être concrétisé pour que nous puissions tous vivre dans un monde plus sûr, plus juste et plus prospère. Depuis que la Russie a lancé sa guerre d'agression, les pays européens renforcent leur capacité de défense et accueillent des millions de réfugiés en quête de sécurité et de paix. Les États-Unis, nos alliés européens et nos partenaires de l'Union européenne travaillent main dans la main avec les organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales et des organisations non gouvernementales pour atténuer les conséquences humanitaires de cette guerre, non seulement en Ukraine, mais dans le monde entier.

Comme nous le savons tous, cette guerre a exacerbé la crise mondiale de la sécurité alimentaire, et des personnes vivant à des milliers de kilomètres de l'Ukraine, en particulier dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique qui dépendent des céréales ukrainiennes, ont des besoins urgents. C'est pourquoi, en septembre dernier, les États-Unis, l'Union européenne, l'Union africaine et l'Espagne ont organisé le Sommet mondial sur la sécurité alimentaire ici même, à l'ONU. Depuis, une centaine d'États Membres ont convenu d'agir de toute urgence et à grande échelle pour répondre à la crise mondiale de la sécurité alimentaire et éviter la faim extrême. Il faut compléter cet engagement par des actions concrètes, par la fourniture d'une assistance humanitaire. En outre, les États-Unis et les membres de l'Union européenne comptent parmi les plus grands donateurs aux organisations humanitaires et de sécurité alimentaire, notamment le Programme alimentaire mondial et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

Le Haut Représentant Borrell Fontelles nous a dit que la coopération entre l'Union européenne et l'ONU ne se limitait pas à une question ou à une région du monde. Ce partenariat est ambitieux et d'une grande portée. En Haïti, l'Union européenne s'est associée au panier de fonds de l'ONU pour contribuer à améliorer la sécurité. En Bosnie-Herzégovine, l'attachement constant de l'Union européenne à l'opération militaire de l'Union européenne en Bosnie-et-Herzégovine est essentiel au maintien de la paix et de la sécurité. Le dialogue facilité par l'Union européenne demeure la meilleure voie à suivre pour normaliser les relations entre la Serbie et le Kosovo. En Afghanistan, les États-Unis et l'Union européenne ont dénoncé les décrets dangereux et irresponsables des Talibans, qui cherchent à exclure les Afghanes de la société et menacent des millions de vies innocentes. En Afrique,

l'Union européenne apporte une contribution déterminante à la sécurité grâce à sa coopération avec l'ONU.

En novembre dernier, le projet tripartite entre l'Union africaine, l'Union européenne et l'ONU sur l'amélioration du cadre de conformité et de responsabilisation de l'Union africaine pour les opérations de soutien à la paix a été lancé. Il renforcera la capacité de l'Union africaine de faire en sorte que les opérations de soutien à la paix soient planifiées et menées dans le respect du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Il s'appuiera également sur l'Architecture africaine de paix et de sécurité. Par ailleurs, nous saluons l'engagement de l'Union européenne, pris avec l'Union africaine et l'ONU, de promouvoir la stabilité en Somalie, au Mali et en République centrafricaine, ce qui renforcera la capacité de ces pays de se défendre sans dépendre d'acteurs étrangers malveillants. Dans la région Indo-pacifique, l'Union européenne contribue à améliorer la sûreté maritime et à garantir que les domaines partagés soient régis légalement dans le respect de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer.

Enfin, nous nous félicitons de l'appui financier inestimable apporté par l'Union européenne à l'Équipe d'enquêteurs des Nations Unies chargée de concourir à amener Daech/État islamique d'Iraq et du Levant à répondre de ses crimes. L'Équipe d'enquêteurs est essentielle aux efforts déployés pour recueillir, analyser et conserver les éléments de preuve afin de poursuivre les membres de Daech qui ont commis des atrocités. Face à tous les défis mondiaux, l'Union européenne est un partenaire clef de l'ONU et du Conseil de sécurité, et le monde est plus pacifique, plus prospère et plus sûr grâce à ce partenariat, un partenariat que nous devons continuer à renforcer dans les mois et les années à venir.

M. Pérez Loose (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie le Ministre maltais des affaires étrangères et européennes et du commerce, M. Ian Borg, d'avoir organisé la présente séance. Je souhaite à mon tour la bienvenue au Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles, et le remercie de son exposé.

La coopération entre l'ONU et les organisations régionales va au-delà du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies sur les accords régionaux et est indispensable pour soutenir les trois piliers fondamentaux de l'Organisation, à savoir le maintien de la paix et de la sécurité internationales, la promotion et la protection des droits de l'homme et la mise en œuvre du programme de développement durable.

L'Union européenne et l'ONU sont des partenaires naturels, unis par des valeurs, des principes et des objectifs communs qui se reflètent dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme, ainsi que dans le Traité de Lisbonne et la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, entre autres instruments centraux.

Mon pays salue la contribution de l'Union européenne au multilatéralisme et à la coopération internationale, qui est un axe central de sa politique étrangère, et souligne la détermination de ses membres à défendre un ordre international fondé sur l'état de droit et le droit international. Nous prenons note des contributions importantes que l'Union européenne apporte aux missions de maintien de la paix, en particulier grâce au nombre élevé d'agents qui contribuent à promouvoir la paix et la sécurité là où elles sont le plus nécessaires. L'Équateur et l'Union européenne partagent nombre des priorités du programme de paix et de sécurité, notamment le programme pour les femmes et la paix et la sécurité ; les enfants et les conflits armés ; la protection des civils ; la lutte contre la criminalité transnationale organisée ; la riposte aux menaces émergentes, y compris dans le cyberspace ; la lutte contre les changements climatiques et la perte de biodiversité ; et la protection des océans, entre autres.

À l'instar de l'Union européenne, l'Équateur est déterminé à défendre les buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international. Dans cette optique, l'Équateur a condamné l'agression militaire contre l'Ukraine et réaffirmé son rejet de toute tentative d'annexion de territoires par la force. Je salue, à cet égard, le rôle d'appui et de facilitation joué par la Délégation de l'Union européenne à New York dans le processus de consultation et de négociation des résolutions adoptées à la onzième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale. Ce matin même, le projet de résolution sur les principes de la Charte des Nations Unies sous-tendant une paix globale, juste et durable en Ukraine (A/ES-11/L.7) est examiné en vue de son adoption, projet de résolution que l'Équateur appuie également et dont il s'est porté coauteur.

Nous appelons l'Union européenne à intensifier ses efforts pour parvenir au dialogue nécessaire pour surmonter les difficultés les plus complexes posées par ce conflit. De même, nous saluons les efforts déployés par l'Union européenne pour gérer d'autres conflits en Europe. Nous soulignons son engagement dans les Balkans occidentaux. En outre, nous apprécions à sa juste valeur la contribution qu'elle apporte à la pérennisation

de la paix et de la stabilité en Bosnie-Herzégovine dans le cadre de son opération militaire déployée sur place.

Comme cela a été dit aujourd'hui, la coopération entre l'Union européenne et l'ONU ne se limite pas à l'Europe. Nous nous félicitons en particulier du soutien de l'Union européenne à la Mission de l'Union africaine en Somalie et à la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali, ainsi que de son action au Sahel.

Nous notons également sa mobilisation dans la recherche d'une solution négociée à la question palestinienne et son rôle constructif dans le Plan d'action global commun sur le programme nucléaire iranien. S'agissant des questions nucléaires, l'Équateur souhaiterait voir se développer un rôle plus large, au sein et en dehors de l'Union, à l'appui d'une accélération des efforts déployés par l'ONU en faveur d'un monde exempt d'armes nucléaires.

Par ailleurs, nous ne doutons pas que la coopération entre l'Union européenne et l'Amérique latine continuera de s'affirmer. La participation du Haut Représentant Borrell Fontelles, en octobre dernier, à la troisième réunion des ministres des relations extérieures de la Communauté des États d'Amérique latine et des Caraïbes et des ministres des affaires étrangères de l'Union européenne a marqué le début d'une nouvelle étape du travail conjoint sur l'autonomisation des femmes et des filles, les politiques relatives au genre et la lutte contre la discrimination, ainsi que de la coopération dans la lutte contre la criminalité transnationale, y compris le blanchiment d'argent et le trafic de drogue.

Dans le domaine humanitaire, nous soulignons le rôle joué par l'Union européenne en réagissant immédiatement pour porter assistance aux victimes de la tragédie en Türkiye et en Syrie, par l'intermédiaire de ses programmes d'aide humanitaire et par la mobilisation de ses équipes de recherche et de sauvetage. Elle a fait de même dans le cas d'Haïti, et nous l'encourageons à approfondir sa contribution aux efforts de transition de ce pays, qui est cruciale pour améliorer la sûreté de la région et du monde. Nous ne saurions manquer de souligner aussi le rôle important de l'Union dans le processus de paix en Colombie.

Nous constatons que l'ONU et l'Union européenne ont des capacités complémentaires, qui, bien coordonnées, participent au renforcement du multilatéralisme. L'Équateur réaffirme donc qu'il voit effectivement dans l'Union européenne un partenaire stratégique de l'ONU, et nous espérons que la coopération entre les deux organisations continuera de s'approfondir.

M. Parga Cintra (Brésil) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, qu'il me soit permis de vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Je tiens à féliciter Malte de sa présidence remarquable du Conseil de sécurité ce mois-ci. Je voudrais également remercier M. Josep Borrell Fontelles, Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, de son exposé exhaustif.

La complexité des crises auxquelles nous faisons face aujourd'hui fait subir une pression considérable aux structures de gouvernance mondiales. Le moment est vraiment venu de procéder à une réforme de l'ONU qui permettra de répondre avec plus de légitimité et d'efficacité aux multiples défis lancés à la paix et à la sécurité, ainsi qu'aux attentes du monde en développement. Le Brésil considère que la coopération avec les organisations régionales et sous-régionales, aux termes du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, est l'une des manières dont le multilatéralisme peut être renforcé.

Nous sommes conscients du rôle important que l'Union européenne joue sur les questions de sécurité, notamment par l'intermédiaire de ses contributions à l'opération de paix en Bosnie-Herzégovine et de sa participation aux efforts de paix dans d'autres régions, ainsi que de son appui à la viabilité de l'Autorité palestinienne.

Le Brésil encourage l'Union européenne à redoubler d'efforts dans la recherche d'une solution négociée au conflit en Ukraine. Nous estimons qu'elle peut aider à remédier aux causes profondes de ce conflit, comme elle l'a fait dans le passé, et à empêcher une normalisation de la violence.

Nous sommes également d'avis qu'il faut réfléchir aux conséquences imprévues des sanctions unilatérales. On sait d'expérience que, dans la plupart des cas, les sanctions n'ont qu'un effet limité sur les acteurs dont elles sont censées infléchir le comportement, tandis qu'elles portent invariablement préjudice aux populations civiles, y compris dans les pays tiers.

Une coopération étroite et transparente entre l'ONU et l'Union européenne reste très profitable au système multilatéral, et elle peut être encore renforcée par un dialogue avec d'autres États Membres de l'Organisation.

M^{me} Jaraud-Darnault (France) : Je remercie le Haut Représentant de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, M. Josep Borrell Fontelles, pour sa déclaration.

Je souhaite insister sur deux aspects. L'Union européenne œuvre, avec les Nations Unies, pour la primauté du droit sur la force. L'Union européenne est

à l'avant-garde pour la défense de la Charte des Nations Unies. C'est le cas dans la guerre d'agression menée depuis une année par la Russie sur le sol européen, au mépris de la Charte, du droit international et du principe d'égalité souveraine des États.

L'Union européenne et ses États membres sont pleinement mobilisés dans la réponse aux crises, pour assurer la paix et la stabilité internationales. Les États membres de l'Union européenne déploient collectivement plus de 5000 personnels dans les opérations de maintien de la paix, et leurs contributions financent près d'un quart du budget total du maintien de la paix. Je ne citerai que quelques exemples. En Afrique, je me félicite du lancement d'une nouvelle mission de partenariat militaire au Niger. L'Union européenne a aussi montré qu'elle était un partenaire fiable de la Somalie et de l'Union africaine. En Syrie et en Turquie, l'Union européenne et ses pays membres sont mobilisés pour apporter, en synergie avec les Nations Unies, une aide d'urgence aux populations victimes des séismes. Ces efforts viennent s'ajouter aux 27 milliards d'euros d'aide humanitaire apportés depuis 2011 par l'Union européenne et ses États membres aux Syriens les plus vulnérables en Syrie et dans la région.

L'Union européenne et ses États membres sont mobilisés pour défendre les valeurs qui sont au cœur de l'Organisation des Nations Unies. Il en est ainsi de la défense des droits de l'homme et en particulier des droits des femmes. C'est le cas en Afghanistan, où l'Union européenne, parmi les tout premiers bailleurs, a maintenu son assistance à la population afghane, tout en continuant à exiger des Taliban qu'ils reviennent sur les décisions liberticides prises à l'encontre des femmes et des filles. L'Union européenne et ses États membres sont aussi mobilisés en faveur de la mise en œuvre intégrale des résolutions du Conseil de sécurité sur le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et le programme relatif aux jeunes et à la paix et à la sécurité.

L'Union européenne demeure également un partenaire essentiel des Nations Unies pour répondre aux défis du multilatéralisme de demain. Elle le fait en accompagnant la réforme de l'ONU. Le Conseil de sécurité doit aujourd'hui s'élargir pour gagner en représentativité. Il doit accueillir de nouveaux membres, permanents et non permanents. Il doit aussi rester capable de jouer tout son rôle : c'est le sens de l'initiative d'encadrement du recours au veto en cas d'atrocités de masse, déjà soutenue par 106 pays.

Elle le fait aussi en assurant le financement de l'ONU. Les États membres de l'Union européenne sont ainsi les premiers contributeurs au budget ordinaire,

en finançant ainsi près du quart de ce budget. Nous apportons également notre contribution aux priorités du Secrétaire général pour affronter les grands défis d'aujourd'hui et de demain. Dans son rapport *Notre Programme commun* (A/75/982), le Secrétaire général nous donne une feuille de route pour construire la paix et créer les conditions d'un développement durable et inclusif, tout en luttant contre les effets des changements climatiques. L'Union européenne et ses États membres contribuent aux efforts de la communauté internationale dans ce domaine, à travers notamment des initiatives

visant à accroître la résilience des États aux changements climatiques. Elle contribue également à l'appui aux pays les moins avancés.

Le Conseil de sécurité peut compter sur l'engagement résolu de l'Union européenne, de ses États membres et, bien entendu, de la France pour travailler avec les Nations Unies, dans le cadre du Chapitre VIII de la Charte, dans toutes les zones de crise et contribuer à la construction d'un multilatéralisme efficace et juste..

La séance est levée à 12 h 20.